Histoire de lavoirs

Certains Tancrétiens se souviennent du bateau lavoir qui se trouvait en bord de Marne (photo).

Ils se souviennent aussi sans doute des lavoirs de Villemeneux et de Rutel. Ce dernier est encore visible, bien que méconnaissable, le long de la rue de la Croix d'en bas (il abrite divers matériels associatifs). Les traces de celui de Villemeneux ont complètement disparu : il était situé à la sortie du hameau, en direction des Essarts, près du puits ruiné qu'on aperçoit aujourd'hui.

Ces lavoirs ont disparu dans le courant des années 1970.

Dans une séance du 27 mars 1960, on déplorait déjà le mauvais état de celui de Villemeneux et on se penchait sur son « *éventuelle remise en état aux moindres frais* ».
En avril 1961, c'est le bateau lavoir de Tancrou qui se trouve à son tour dégradé, et le Conseil municipal estime « *qu'il ne peut être* envisagé *une remise en état complète du bateau, car cela coûterait trop cher* », sous-entendu pour l'utilité qu'il devait représenter à ce moment là.
On ne retient qu'une « *réparation succincte* » en vue de prolonger un peu la vie du bateau.



Quant au lavoir de Rutel, nous n'avons aucune information ni sur son usage ni sur son état dans les années 1960-70: le registre municipal n'en parle guère. On sait seulement qu'il existe.
Le sort du bateau lavoir de Tancrou est fixé le 28 février 1963. Vu sa vétusté, et considérant « *l'utilité décroissante de ce bâtiment* », le Conseil municipal décide de confier à Messieurs Droy et Moret « *l'enlèvement de l'épave* ».
On comprend qu'une « épave » ait eu une « utilité décroissante » !
Le développement du réseau d'adduction d'eau, qui atteint même le camping en 1965, avait peu à peu rendu les lavoirs obsolètes, si bien qu'en novembre 1970, le Conseil municipal décide d'enlever les compteurs d'eau des lavoirs de Villemeneux et de Rutel « *étant donné que plus personne ne se sert de ces lavoirs* ».
Les élus acceptent, fin avril 1976, de céder à un certain M. Gryspeart des tuiles de l'ancien lavoir de Villemeneux, qui lui seront « *vendues à moitié prix* ». Privé de tuiles, il a dû terminer sa vie assez rapidement. En tous cas le Conseil municipal refuse en mars 1979 de « *vendre l'emplacement de l'ancien lavoir* » à un habitant qui le demandait. On peut en déduire que le lavoir avait alors disparu.
Celui de Rutel a été reconverti : des murs ont été élevés et il a été doté d'une toiture.

Ce patrimoine a en tous cas disparu irrémédiablement. L'opinion publique des années 1970 n'était pas sensible à sa conservation. Les choses seraient probablement différentes aujourd'hui.



Le lavoir de Rutel en 1989, avant sa transformation. L'eau n'y coulait plus depuis environ 1975.